



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2015 – 042

Le 27 mars 2015

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Keyera Corp. (KEY) Fractionnement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Keyera Corp. (Keyera) a annoncé le 11 février 2015 que la mise en œuvre de négociation d'effets payables s'appliquera à son fractionnement d'actions. Les actionnaires de Keyera inscrits à la date de clôture des registres le 01 avril 2015 recevront une action supplémentaire, le 02 avril 2015, pour chaque action détenue. Les actions ordinaires de Keyera commenceront à se transiger sur une base de deux pour une à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 06 avril 2015.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement.

#### **Fractionnement d'actions – Détails du rajustement:**

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**                      **06 avril 2015**
  
- **DATE D'ENREGISTREMENT :**                      **01 avril 2015**
  
- **DATE DE PAIEMENT :**                      **02 avril 2015**

#### **CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Keyera seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** 06 avril 2015
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doubé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Keyera (KEY)
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront fixées à 150,000 contrats pour les séries existantes.  
Les limites de position et de levée seront fixées à 250,000 contrats pour les nouvelles séries.

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 06 avril 2015, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries de Keyera tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.



<b>Keyera Corp.</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
KEY	66,00 \$	33,00 \$
KEY	68,00 \$	34,00 \$
KEY	70,00 \$	35,00 \$
KEY	72,00 \$	36,00 \$
KEY	74,00 \$	37,00 \$
KEY	76,00 \$	38,00 \$
KEY	78,00 \$	39,00 \$
KEY	80,00 \$	40,00 \$
KEY	82,00 \$	41,00 \$
KEY	84,00 \$	42,00 \$
KEY	86,00 \$	43,00 \$
KEY	88,00 \$	44,00 \$
KEY	90,00 \$	45,00 \$
KEY	92,00 \$	46,00 \$
KEY	94,00 \$	47,00 \$
KEY	96,00 \$	48,00 \$
KEY	98,00 \$	49,00 \$
KEY	100,00 \$	50,00 \$
KEY	102,00 \$	51,00 \$
KEY	105,00 \$	52,50 \$
KEY	110,00 \$	55,00 \$

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation



---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

The Exchange Tower  
130, rue King ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5X 1J2  
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse  
800, square Victoria, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)